

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2014)

Heft: 2028

Artikel: La finance, une industrie sur-développée : elle est redevenue toute, trop puissante

Autor: Ghelfi, Jean-Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012692>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

coûts environnementaux que génère sa production; ils sont par ailleurs artificiellement abaissés par des subventions publiques. De plus, cette prééminence du marché prive les pouvoirs publics de toute possibilité d'appliquer une

politique environnementale cohérente. Enfin le développement des échanges à grande échelle favorise les pertes d'énergie dues au transport à longue distance.

Dans les débats qui vont s'ouvrir sur la Stratégie

énergétique 2050, il faudra observer attentivement le jeu des acteurs et décoder les intérêts particuliers qui se cachent aussi bien derrière l'impératif d'autonomie énergétique que la régulation par le marché.

La finance, une industrie sur-développée

Elle est redevenue toute, trop puissante

Jean-Pierre Ghelfi - 03 March 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25395>

Fin février, une brève de l'agence de presse Reuters nous apprenait que les banques américaines avaient réalisé en 2013 les bénéfices les plus élevés jamais obtenus.

Quelques jours plus tôt, UBS et Credit Suisse affichaient des résultats pour 2013 supérieurs à 4 milliards de francs chacune. Pour l'industrie financière, le temps de la crise est déjà une histoire dépassée.

Ce constat conduit à se demander: qu'avons-nous fait depuis 2008 pour éviter qu'une crise financière de pareille ampleur puisse se reproduire? Question d'autant plus légitime qu'en 2008 et 2009, les chefs d'Etat et de gouvernement, individuellement ou collectivement (dans le cadre du G20), avaient indiqué *urbi et orbi* que des mesures drastiques seraient prises pour bannir à tout jamais une telle crise financière.

Il serait exagéré de dire que

rien n'a été fait. Le Comité de Bâle pour la surveillance bancaire, localisé à la Banque des règlements internationaux, a lancé de nombreuses initiatives, connues globalement comme Bâle III, qui ont notamment pour but d'augmenter les fonds propres des banques et les liquidités dont elles doivent disposer pour avoir la capacité de résister à une crise financière. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne ont également modifié leur législation pour éviter que les banques prennent des risques trop importants. La Suisse en a fait de même, et même un peu plus, pour la raison évidente que l'existence de deux très grandes banques fait courir à l'ensemble de l'économie un risque systémique particulièrement élevé.

Volée de bois vert

Cela étant, les mesures prises sont-elles adéquates pour

constituer une digue de protection suffisante? Peu d'experts non inféodés à l'industrie financière le pensent. D'abord, parce que les grands Etats ont veillé à préserver leurs champions nationaux. Ensuite, parce que ces champions nationaux sont aujourd'hui plus grands qu'ils ne l'étaient en 2008. Beaucoup d'entre eux ont racheté des concurrents en mauvaise posture. Le risque systémique qu'ils représentent est donc aujourd'hui encore plus grand qu'hier.

Mais voilà! Ce sont des géants de la finance. Ils obtiennent à nouveau des bénéfices substantiels. Ils disposent de moyens considérables pour influencer parlementaires et gouvernements. Ils arrosent généreusement les partis politiques qui défendent leur point de vue - Credit Suisse et UBS avaient largement soutenu le républicain Mitt Romney qui promettait d'abroger la loi

Dodd-Frank.

Les nouvelles dispositions prises dans le cadre de Bâle III n'augmentent qu'à la marge les fonds propres dont les banques doivent disposer et ne réduisent que peu le niveau d'endettement autorisé – les actifs ne doivent être couverts que par 3% à 4% de fonds propres, ce qui signifie que les banques peuvent emprunter 96% à 97% de l'argent avec lequel elles font des affaires. La conseillère fédérale Widmer-Schlumpf s'était autorisée à dire, il y a quelques semaines, qu'il faudrait que la part de fonds propre soit portée à 6% - 10% des actifs, de manière à réduire ce *ratio* d'endettement. Ces propos lui avaient valu une volée de bois vert des «*mieux intéressés*», comme on dit en Suisse.

La tête en bas

Les propos de la cheffe du département fédéral des finances n'ont pourtant rien d'excessif. Il y a un siècle, les banques avaient en général des fonds propres représentant 20% à 30% des actifs. Le prix d'entrée dans la branche était extrêmement élevé et le nombre d'établissements bien moindre. Aujourd'hui, les établissements financiers foisonnent et ils dégagent pour la plupart des rendements plus qu'intéressants. Cette évolution n'a été possible que parce que la part de fonds propres a été constamment réduite (et pas significativement réaugmentée avec la crise de 2008) et donc qu'il est devenu possible de faire de l'argent avec les

dépôts d'épargne de la clientèle, pour une partie, et avec de l'argent emprunté pour l'autre (plus grande) partie.

Aucune autre activité économique ne peut fonctionner avec une proportion de fonds propres aussi réduite. Dans l'industrie, par exemple, la part habituelle de fonds propres des entreprises est le plus souvent supérieure à 20% - 25%. D'ailleurs si cette proportion n'est pas atteinte, les banques n'accordent généralement pas de crédits...

Autrement dit, celui qui prête est moins bien capitalisé que celui qui emprunte! N'est-ce pas le signe que la finance «moderne» est devenue un univers qui marche la tête en bas, ou à rebours du bon sens? Trois éléments ont permis cette évolution.

D'abord, il faut que les banques centrales, et si besoin les pouvoirs publics, assument le rôle de «*préteur de dernier recours*», ce qui équivaut à accorder aux grandes banques une garantie implicite de l'Etat. Jusqu'en 2007, les banques centrales se refusaient à admettre qu'elles devraient, cas échéant, devenir préteur de dernier recours. La crise a balayé leurs réticences.

Ensuite, il faut des systèmes de garantie des dépôts d'épargne pour rassurer la clientèle et éviter, en cas de crise financière, que les gens se ruent dans les établissements pour retirer leurs dépôts (*bank run*).

Il est nécessaire enfin de mettre en place des systèmes très sophistiqués de surveillance (rôle assumé en Suisse par l'autorité de surveillance des marchés financiers, la Finma), qui doivent évidemment être coordonnés à l'échelle internationale.

Changer de paradigme

Les mesures déployées antérieurement se sont toutefois révélées complètement insuffisantes et inadaptées lorsque la crise financière de 2008 a éclaté. Si quelques rares personnes avaient mis le doigt sur les déséquilibres du marché hypothécaire américain, personne n'avait imaginé l'ampleur et les ramifications de la crise.

Quelles leçons tirer de cette funeste expérience? L'une est qu'il faut améliorer le système existant, en augmentant les fonds propres et en renforçant la surveillance prudentielle. Dans les grandes lignes, c'est ce qui est fait depuis 2008, mais de manière très timorée. L'autre est de s'interroger sur le développement même de l'industrie bancaire. N'est-elle pas devenue tout simplement disproportionnée? Et ne faudrait-il pas lui imposer un régime sévère en exigeant qu'elle dispose, d'ici dix ou quinze ans, de 25% (par exemple) de fonds propres en regard des actifs de son bilan?

Les activités bancaires deviendraient moins profitables. Mais aussi

potentiellement moins risquées et moins toxiques - ce qui serait assurément préférable pour les populations et les

activités économiques. Une telle décision équivaudrait à un changement de paradigme - pour utiliser la terminologie

«moderne». C'est probablement la seule voie pour sortir nos sociétés de l'addiction à la finance.

Germaine Richier à l'honneur en Suisse

Deux expositions à voir à Berne (jusqu'au 6 avril) et à Lausanne (jusqu'au 27 avril)

Pierre Jeanneret - 01 March 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25385>

La sculptrice française Germaine Richier (1902-1959) est actuellement présente dans deux expositions suisses.

Au Musée des beaux-arts de Lausanne ([jusqu'au 27 avril](#)), elle figure aux côtés de deux autres artistes quasi contemporains: l'Italien Marino Marini (1901-1980) et le Grison Alberto Giacometti (1901-1966). De manière absolument pertinente, l'exposition lausannoise met en corrélation leurs démarches assez similaires.

Ces trois sculpteurs ont en effet commencé par suivre un enseignement académique en atelier. Sans renier celui-ci, et tout en restant fidèles à la figuration, ils se sont éloignés par étapes de la vision idéalisée du corps humain qui prévalait depuis l'Antiquité grecque classique. Ils proposent une approche renouvelée de l'homme. Avec leurs doigts et leurs outils, ils pressent, pétrissent, malaxent, creusent la matière. La deuxième guerre mondiale et ses horreurs ne sont pas sans effet sur leur perception du corps humain,

qu'ils montrent fragile, en déséquilibre, non plus lisse mais déformé, troué. On a pu parler d'une conception existentialiste de la sculpture. Dans cette présentation saisissante, le visiteur est confronté à une interrogation fondamentale sur l'homme.

L'exposition du Kunstmuseum de Berne ([jusqu'au 6 avril](#)) est, elle, entièrement dévolue à Germaine Richier. C'est la première rétrospective consacrée en Suisse à cette figure majeure de la sculpture au 20e siècle. Sa forte présence dans notre pays n'est pas fortuite. L'artiste a épousé en premières noces le sculpteur zurichois Otto Charles Bänninger, élève comme elle d'Antoine Bourdelle, mais qui restera lui beaucoup plus conventionnel. Elle a séjourné en Suisse pendant toute l'Occupation. Elle a tissé des liens avec Cuno Amiet, qui a réalisé d'elle un portrait en «*Arlésienne*». Enfin elle a eu des contacts avec Giacometti.

Sans prétendre à l'exhaustivité, dégageons quelques grands

axes de l'œuvre de Richier. Née en Provence, elle a toujours gardé un contact étroit avec la nature: dans celle-ci cependant, elle cherche non seulement le beau, mais aussi le bizarre, l'inquiétant, le laid. On lui doit la phrase célèbre: «*Je suis plus sensible à un arbre calciné qu'à un pommier en fleurs.*» Comme à Lausanne, on peut voir à Berne plusieurs de ces corps réduits à l'essentiel, troués, comme *Le Berger des Landes*.

Mais la sculpture de Richier s'est surtout fait connaître par ses bronzes représentant des êtres hybrides, des femmes-insectes, d'une très grande force expressive. Avec bonheur, l'exposition bernoise présente en contrepoint des œuvres picturales de Matisse, Picasso, Max Ernst ou encore Meret Oppenheim. Ainsi, le rapprochement est saisissant entre *La Mante* ou *L'Araignée* de Richier et un tableau de Niklaus Manuel datant de 1518-1520 qui montre des êtres fantastiques, à mi-chemin entre l'homme et l'animal fabuleux. *Le Cheval à six têtes* en bronze doré, ou encore